



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

DATE : Morges, le 10 mars 2021/ppz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 30 mars 2021, à 20h00,
au Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin,
Salle des spectacles du Vieux-Moulin (entrée côté Nord/Jura),
avenue de Taillecou 2, 1162 Saint-Prex.**

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2021.
4. Assermentations – Nouveau délégué pour St-Prex en remplacement de feu M. François Ludwig et M. Marc Tissot en tant que délégué suppléant pour Morges.
5. Communication(s) du Bureau.
6. Communication(s) du Comité de direction.
7. Dépôt de préavis du Comité de direction (les documents suivront par courrier séparé ou seront remis en séance)
 - N° 02/03.2021 - Rapport de gestion 2020 ;
 - N° 03/03.2021 - Comptes de l'exercice 2020 ;
 - N° 04/03.2021 - Demande de modification, par un avenant, de l'article 28 – secrétaire - du Règlement de fonctionnement du Conseil intercommunal de l'Association de communes Police Région Morges

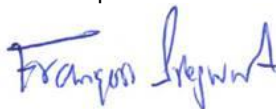
→ Nomination des membres de la Commission ad hoc.

8. Rapport(s) de commission(s) *(le document suivra par courrier séparé)*
 - Préavis N° 01/02.2021 – Demande d’un crédit de CHF 330’000.00 pour le remplacement de cinq appareils de surveillance automatique et la mise en conformité des boucles à induction.
9. Détermination du Comité de direction sur le postulat de Mme Laure Jaton – « Quelle stratégie de lutte contre les véhicules trop bruyants ? ».
10. Dépôt et développement de l’interpellation de Mme Laure Jaton « Un an après, il est temps d’agir contre les crimes LGBTIQ-phobes ! ».
11. Question(s), vœux et divers.
12. Présentation du Commandant Clément Leu – Dispositif rentrée scolaire.

Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s’annoncer, avant le début de la séance, auprès du Président ou de la secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président



François Siegwart

la secrétaire



Claude de Titta